



Devis gratuit personnalisé pour toute(s) prestation(s) dont le prix total est supérieur à 100€ ou sur demande

AIDE A DOMICILE - SERVICE PRESTATAIRE		TVA non applicable*	TVA applicable*
Tarifs spéciaux	Tarif ADPA	20 € / heure	
	Tarif PCH	20 € / heure	
	Tarif Aide Sociale	17,50 € / heure	
Tarifs sans prise en charge financière	Tarif de base	24 € / heure	26,40 € / heure
	Tarif majoré dimanche et jours fériés (+45%)	34,80 € / heure	38,28 € / heure
	Tarif majoré 1 ^{er} mai (+100%)	48 € / heure	52,80 € / heure
	Tarif nuit semaine (+15%)	27,80 € / heure	30,58 € / heure
	Tarif nuit samedi et dimanche (+45%)	34,80 € / heure	38,28 € / heure

Attention : Majoration tarifaire de 1 € / heure pour certaines caisses de retraite (information sur devis)

AUTRES SERVICES EN MODE PRESTATAIRE		TVA non applicable*	TVA applicable*
SERVICE ACCOMPAGNEMENT	Accompagnement véhiculé	35 € / heure	38,50 € / heure
	Accompagnement à pieds	24 € / heure	26,40 € / heure
SERVICE BRICOLAGE	Bricolage / Vitres	29 € / heure	31,90 € / heure
	Jardinage	29 € / heure	34,80 € / heure
PORTAGE DE REPAS (St Cyr au Mont d'Or uniquement)	sans soupe	12,02 €	
	avec soupe + 1 laitage ou fromage et pain	12,66 €	
GARDE D'ENFANT(S)		24 € / heure	26,40 € / heure

* Prestations assujetties à TVA pour les personnes de moins de 60 ans et sans prise en charge : 10%
ou spécifiquement pour le jardinage : 20%

AIDE A DOMICILE - SERVICE MANDATAIRE

Salaire horaire : selon le contrat de travail défini par l'utilisateur-employeur, sur la base du SMIC en vigueur a minima et en fonction de l'ancienneté de l'employée dans la fonction + 10% de congés payés.

Charges sociales : variables en fonction de l'âge de la personne aidée (+ de 75 ans).

Frais de gestion MAXI AIDE : 3,35 € / heure (avec un plafond maximum de 335 € par mois).

Attention : dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale.

COTISATION ANNUELLE

Facultative : 15 €

LES CONDITIONS DE FACTURATION

Aide à domicile prestataire :

Facture mensuelle calculée sur la base des interventions réalisées, **validées électroniquement en début et fin de vacation ou par une signature sur une feuille de présence** (en fin d'intervention).

Aide à domicile mandataire :

Frais de gestion et charges sociales facturés chaque mois.

Bulletin de salaire de l'employé transmis directement à l'utilisateur-employeur qui, à réception, paie son employé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

Prélèvement - Chèque à l'ordre de MAXI AIDE - CESU (Chèque Emploi Service Universel) - Espèces